

ÉTUDE DE DEMANDE DE PERMIS DE DÉMOLITION

AVIS PUBLIC est par la présente donné que des demandes de permis de démolition portant sur la démolition de bâtiments situés sur les lots 1 436 134, 1 437 902, 1 243 302 et 5 150 803 et de la Province de Québec ont été déposées à la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises. Les bâtiments actuels portent respectivement les numéros civiques suivants :

- **1425, rue Holy Cross**
- **6381, rue Hadley**
- **5970, boulevard Monk**
- **5982, rue Hurteau**

Conformément à la section IV du Règlement régissant la démolition d'immeuble (RCA07 22014), un programme préliminaire de réutilisation du sol dégagé a été déposé à la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises.

Conformément à l'article 12 dudit règlement, toute personne qui désire s'objecter à l'octroi des permis demandés doit faire connaître par écrit son opposition motivée à madame Diane Garand, secrétaire d'arrondissement par intérim, 815, rue Bel-Air, 1er étage, Montréal, H4C 2K4, au plus tard, dans les dix jours de la publication du présent avis.

Soyez de plus avisé que le Comité d'étude des demandes de permis de démolition tiendra une séance le **16 avril 2014**, à la salle du conseil de la mairie d'arrondissement située au 815, rue Bel-Air comme suit :

- **18 h 00 : 1425, rue Holy Cross**
- **19 h 00 : 6381, rue Hadley**
- **20 h 00 : 5970, boulevard Monk**
- **20 h 30 : 5982, rue Hurteau**

DONNÉ à Montréal, ce 3 avril 2014

Diane Garand
Secrétaire d'arrondissement par intérim

Informations : 514 872-3431